



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 Décembre 2018

DELIBERATION N° : 20181213_6

OBJET : Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

18 DEC. 2018

Nombre des conseillers en exercice :
39

Présents	27
Procuration	6
Votants	33
Abstention	0
Exprimés	33

Le Maire L'élu(e) délégué(e)



Christian LANDRY

L'an deux mille dix-huit, le treize décembre à dix-sept heures cinquante minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON - MAIRE

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; BATIFOULIER Jocelyne ; YEBO Henri Claude ; LEBON Jean Daniel ; MOREL Harry Claude ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; KERBIDI Gérald ; GRONDIN Jean Marie ; HOAREAU Claudette ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ; HUET Henri Claude ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; BOYER Julie ; GEORGET Marilyne ; HOAREAU Sylvain ; GUEZELLO Alin ; FRANCOMME Brigitte ; RIVIERE François ; PAYET Priscilla

Absents – Représentés

LEBRETON Blanche représentée par HUET Marie Josée
LEJOYEUX Marie Andrée représentée par MUSSARD Rose Andrée
VIENNE Raymonde représentée par BAUSSILLON Inelda
JAVELLE Blanche Reine représentée par MUSSARD Harry
LEBON Marie Jo représentée par NAZE Jean Denis
PAYET Yannis représenté par HOAREAU Sylvain

Absents

HOAREAU Jeannick ; ETHEVE Corine ; FONTAINE Olivier ; ASSATI Marie Pierre ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Jean Daniel LEBON, 9^{ème} adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Séance du 13 décembre 2018

DÉLIBÉRATION N° : 20181213_6

OBJET : Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Maire expose :

Lorsque le recouvrement de titres de recettes émis par la Commune n'a pas pu être assuré par le receveur municipal, ce dernier demande au Maire l'admission en non-valeurs de ces sommes. Il convient donc aujourd'hui d'admettre en non-valeurs les sommes ci-dessous relatives aux tarifs de restauration scolaire, des domaines et des locations, et pour lesquelles les motifs invoqués par le comptable public sont indiqués au cas par cas :

Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Type de dette	Motif de la présentation
2015	T-1006	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2015	T-1151	210,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative Combinaison infructueuse d actes
2017	T-405	55,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2015	T-1009	336,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1360	126,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
2015	T-1016	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2014	T-1274	1 621,47	Occupation domaine public	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2015	T-1673	84,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1157	210,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1158	210,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1464	212,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2017	T-108	1,00	Condamnation	RAR inférieur seuil poursuite
2017	T-280	112,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1163	210,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-1371	150,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-758	525,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-1693	62,50	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-499	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-449	16,10	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-441	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-324	3,87	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-955	186,67	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-766	675,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-164	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-392	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2006	T-1592	1 783,32	Pénalités sur marché	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2006	T-1591	764,28	Pénalités sur marché	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2015	T-1703	105,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-1837	8,09	Dettes micro crèche	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-773	72,53	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1028	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-615	44,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1384	189,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet

Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Type de dette	Motif de la présentation
2016	T-1311	43,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1713	63,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
2015	T-134	600,00	Occupation domaine public	Poursuite sans effet
2015	T-133	192,86	Occupation domaine public	Poursuite sans effet
2015	T-166	600,00	Occupation domaine public	Poursuite sans effet
2015	T-1036	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-913	105,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1721	73,50	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1647	562,24	Remboursement indû	Dcd et demande renseignement négative
2017	T-808	111,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2018	T-770	111,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-947	105,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-804	68,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1402	160,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-950	105,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-810	222,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1756	73,50	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1781	45,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-1349	74,50	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1782	84,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-922	1 200,00	Dettes restauration scolaire	PV carence
2016	T-551	315,00	Dettes restauration scolaire	PV carence
2016	T-1017	12,00	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-880	420,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-567	7,00	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-1359	50,40	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-1009	141,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-519	207,40	Loyer	Poursuite sans effet
2016	T-1055	23,80	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-901	700,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative Poursuite sans effet
2016	T-1079	106,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-1365	56,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-1074	99,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-927	420,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-1099	563,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2018	T-373	420,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2016	T-610	380,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1428	156,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-931	840,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
Total		20 148,03		

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'accepter l'admission en non-valeurs des produits irrécouvrables pour un montant total de 20 148,03 € ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°6,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Présents : 27

Représentés : 6

Pour : 33

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- **ACCEPTÉ** l'admission en non-valeurs des produits irrécouvrables pour un montant total de 20 148,03 € conformément au tableau ci-après.

Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Type de dette	Motif de la présentation
2015	T-1006	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2015	T-1151	210,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative Combinaison infructueuse d actes
2017	T-405	55,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2015	T-1009	336,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1360	126,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
2015	T-1016	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2014	T-1274	1 621,47	Occupation domaine public	Combinaison infructueuse d actes Poursuite sans effet
2015	T-1673	84,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1157	210,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1158	210,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1464	212,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2017	T-108	1,00	Condamnation	RAR inférieur seuil poursuite
2017	T-280	112,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1163	210,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-1371	150,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-758	525,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-1693	62,50	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-499	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-449	16,10	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-441	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-324	3,87	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-955	186,67	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-766	675,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-164	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-392	350,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2006	T-1592	1 783,32	Pénalités sur marché	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2006	T-1591	764,28	Pénalités sur marché	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2015	T-1703	105,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-1837	8,09	Dettes micro crèche	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-773	72,53	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1028	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-615	44,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1384	189,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet

Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Type de dette	Motif de la présentation
2016	T-1311	43,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1713	63,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
2015	T-134	600,00	Occupation domaine public	Poursuite sans effet
2015	T-133	192,86	Occupation domaine public	Poursuite sans effet
2015	T-166	600,00	Occupation domaine public	Poursuite sans effet
2015	T-1036	315,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-913	105,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1721	73,50	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1647	562,24	Remboursement indû	Dcd et demande renseignement négative
2017	T-808	111,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2018	T-770	111,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-947	105,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-804	68,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1402	160,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-950	105,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-810	222,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1756	73,50	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1781	45,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-1349	74,50	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-1782	84,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-922	1 200,00	Dettes restauration scolaire	PV carence
2016	T-551	315,00	Dettes restauration scolaire	PV carence
2016	T-1017	12,00	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-880	420,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-567	7,00	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-1359	50,40	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-1009	141,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-519	207,40	Loyer	Poursuite sans effet
2016	T-1055	23,80	Dettes restauration scolaire	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-901	700,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
				Poursuite sans effet
2016	T-1079	106,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2016	T-1365	56,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2017	T-1074	99,00	Dettes restauration scolaire	Poursuite sans effet
2015	T-927	420,00	Dettes restauration scolaire	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-1099	563,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2018	T-373	420,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2016	T-610	380,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-1428	156,00	Dettes restauration scolaire	Surendettement et décision effacement de dette
2015	T-931	840,00	Dettes restauration scolaire	NPAI et demande renseignement négative
	Total	20 148,03		

Article 2 .- AUTORISE le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 3 .- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Lélu(e) délégué(e)



Christian LANDRY